

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE KAMOURASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Le 23 avril 2019

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Présents : Monsieur le maire Robert Bérubé et messieurs les conseillers Nicholas Ouellet, Pierre Lachaîne, Sarto Dubé, René Royer

Madame Manon Lévesque, directrice générale adjointe est également présente.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, convoqué le 17 avril 2019 par la directrice générale adjointe Madame Manon Lévesque et tenue le 23 avril 2019 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal.

M. le Maire présente l'ordre du jour :

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2. Ajustement salarial de la directrice générale adjointe
- 3. Demande de subvention dans le cadre du Programme de Gestion des Actifs municipaux de la FCM
- 4. Acquisition d'un camion usagé pour les travaux publics
- 5. Période de questions
- 6 Fermeture de l'assemblée

68.04.19 <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Il est proposé par Pierre Lachaîne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 avril 2019 soit accepté tel que présenté en inversant les points 2 et 4.

69.04.19 ACOUISITION D'UN CAMION USAGÉ POUR LES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme procède régulièrement à l'acquisition de biens et de services afin de répondre aux divers besoins des citoyens ;

 $\label{eq:attention} \textbf{ATTENDU QUE} \ la \ Loi \ permet \ à \ une municipalité de conclure des contrats gré \ a gré \ dont \ la \ valeur se situe entre 25 000 \ set \ le seuil obligeant \ l'appel d'offre public en invitant par écrit au moins deux fournisseurs avant d'adjuger un contrat ;$

ATTENDU QUE l'état vétuste du camion Chevrolet Silverado année 2004 servant à l'hygiène du milieu, et que ce dernier est devenu non conforme aux normes de sécurité fera en sorte qu'il sera hors d'usage sous peu ;

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un camion usagé a été transmis à cinq (5) concessionnaires dont trois ont déposé une offre de prix :

Fournisseur	Marque/Modèle	Année	Kilométrage	Prix (Taxes en sus)
Automobile Christian Dionne	Aucun modèle à nous présenter			
Thibault GM	Aucun modèle à nous présenter			
Occasions Experts La Pocatière	Ford F-150 XLT Super Cab	2018	31000/33000 km	33 448,88 \$ Soumission retirée
Fréchette Ford Ltée	Ford F-150 Super Cab	2016	61 000 km	30 194,00 \$
Olivier Kamouraska	Ram 2500 CrewCab	2018	20000/25000 km	42 995,00 \$

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Nicholas Ouellet d'approuver l'acquisition d'un camion de modèle Ford F-150 Super Cab année 2016, au montant 30 194 \$, plus les taxes applicables, en considération de la soumission présentée par Fréchette Ford Ltée, à la suite d'un appel d'offres sur invitation à cet effet.

CONTRE-PROPOSITION

Il est proposé par Pierre Lachaîne de demander des soumissions sur invitation pour l'achat d'un camion neuf.

Le conseiller Nicholas Ouellet demande le vote.

A voté pour la motion principale : Nicholas Ouellet

Ont voté pour la contre-proposition : Pierre Lachaîne, Sarto Dubé et René Royer

La motion principale est rejetée.

70.04.19 <u>DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX DE LA FCM</u>

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme ne possède aucune approche structurée concernant l'inventaire des actifs en sa possession ;

ATTENDU QUE les décisions concernant les investissements en infrastructures sont prises selon les problématiques anticipées à court terme et selon les obligations du moment ;

ATTENDU QU'une approche de Gestion des Actifs (GA) permettrait aux Élus municipaux de prendre des décisions éclairées en matière d'investissement concernant ses actifs sous gestion ;

ATTENDU QUE la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) offre un plan de subvention dans le cadre d'une mise en place d'un Programme de gestion des actifs municipaux et que celui-ci peut couvrir jusqu'à 50 000 \$ de frais pour implanter une telle approche.

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal demande à l'administration municipale de présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des

municipalités pour le projet « Cueillette de données, et mise en place d'outils de gestion des actifs ».

Il est aussi résolu que la Municipalité de Saint-Pacôme s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

- Inventaire des actifs (équipements de gestion de l'eau potable et des eaux usées, immeubles municipaux, équipements informatiques, matériel roulant et routes) et évaluation des besoins en maintien des actifs;
- Recherche et mise en place d'outils pour l'élaboration de plans directeur de maintien des actifs ;
- Formation et accompagnement aux bonnes pratiques de la GA de la norme ISO55000 (politique, stratégie et objectif de GA).

Il est également résolu que la Municipalité de Saint-Pacôme consacre le montant de 8 400 \$ de son budget au financement des coûts associés à ce projet.

71.04.19 AJUSTEMENT SALARIAL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

ATTENDU QUE le poste de directeur général est vacant depuis le 27 mars 2019 pour une période indéterminée et que Madame Manon Lévesque directrice générale adjointe en assure l'intérim ;

POUR CETTE RAISON, il est proposé par Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'apporter un addenda au contrat de travail de Madame Manon Lévesque, directrice générale adjointe afin d'ajuster le taux horaire de son salaire à compter de la vacance du poste, et ce, jusqu'à l'embauche d'un(e) directeur(trice) général(e).

QUE toute heure supplémentaire effectuée en dehors du temps régulier (35 h) devra être autorisée au préalable par le maire pour être reconnue et acceptée.

QUE toute heure supplémentaire effectuée après 40 heures sera rémunérée une fois et demie du taux horaire reconnu.

QUE ce présent Conseil autorise la signature, par le maire Monsieur Robert Bérubé de l'addenda apporté au contrat de travail de Madame Manon Lévesque selon les conditions entendues.

PÉRIODE DE QUESTIONS

72.04.18 <u>FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE</u>

N'ayant plus rien à	discuter, il est j	proposé par Pierre	Lachaîne et résolu à
l'unanimité des cons	seillers présents d	e clore l'assemblée.	Il est 20 h 05.

Robert Bérubé	Manon Lévesque
Maire	Directrice générale adjointe